



CERTIFICATION BETON
certifbeton@be-cert.be

Réf. : 3024 – B 2023/0550
PDK

Bruxelles, le 29 juin 2023

**Circulaire à l'attention des usagers et des demandeurs de la marque BENOR
et aux organismes d'inspection dans le secteur 'béton'**

Application du TRA 550 Partie P Édition 5.1

Méthode alternative pour le contrôle de l'homogénéité du béton de fibres métalliques

Mesdames, Messieurs,

La présente circulaire décrit les conditions d'application d'une méthode alternative pour le contrôle de l'homogénéité du béton de fibres métalliques. Les critères d'évaluation concernant l'utilisation de cette méthode alternative sont également repris dans la présente circulaire.

Cette méthode alternative et les critères d'évaluation y afférents peuvent être appliqués par tous les producteurs de béton.

En cas de doute ou de contestation, seule la méthode de référence, telle que reprise dans la norme, est déterminante.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions éventuelles via l'adresse e-mail suivante : certifbeton@be-cert.be.


Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Ir. Pascale De Kesel
Experte Sectorielle

Organisme notifié € €
0965

Organisme de secteur



| | | |
|---|--|--|
|  | Application du TRA 550 édition 5.0 – Méthode alternative pour le contrôle de l’homogénéité du béton de fibres métalliques | 3024 – B 2023/0550 Date : 29.06.2023 p. 2 / 3 |
|---|--|--|

Complément au TRA 550 Partie P, Tableau 3

Tableau 3 – Equipement de laboratoire

| Equipement de contrôle | Etalonnage | Contrôle | Exigences / Tolérance | Fréquence | Contrôle / Etalonnage par |
|--|------------|---|---|---------------------------|---------------------------|
| Equipement de mesure de l’homogénéité de la teneur en fibres du béton frais – mesure en continu ⁽⁸⁾ | -- | Vérification de la linéarité des capteurs | Voir documentation du fournisseur de l’appareil | 1 / an En cas de doute | Fournisseur de l’appareil |
| | -- | Contrôle au démarrage | Neutralisation du champ magnétique | Lors de l’utilisation | Détenteur du certificat |

(8) Cet équipement est préalablement soumis pour approbation à BE-CERT. L’appareil eyeD® a déjà été approuvé par BE-CERT.

Complément au TRA 550 Partie P, 2.4.3.1

Pour toute utilisation de l’équipement de mesure en continu de l’homogénéité de la teneur en fibres du béton frais de fibres métalliques, le producteur s’assure que la vérification reprise dans le tableau 3 a été réalisée dans les temps. Les enregistrements y afférents sont conservés par le producteur. Lors de l’utilisation, le producteur enregistre l’identification de l’équipement. Les conditions d’utilisation de l’équipement, telles que fixées par le fournisseur de l’équipement, doivent toujours être respectées.

Complément au TRA 550, tableaux 8, 14, 16 et A.1

La méthode de mesure en continu ci-dessous et les critères d’évaluation y afférents peuvent être appliqués comme alternative à la méthode normative pour l’évaluation de l’homogénéité du béton de fibres métalliques.

Conformément à la NBN B 15-001, cette méthode ne peut être appliquée qu’en cas de mesure d’une charge complète.

Lors d’une mesure en continu, la teneur en fibres est mesurée par volume de béton déversé d’un camion malaxeur lors de la livraison sur chantier. Une fois les mesures effectuées, l’écart relatif de la teneur en fibres par rapport à la teneur moyenne en fibres de la charge complète est déterminé par mesure. La fréquence de mesure par charge doit être suffisamment élevée. Une fréquence d’une mesure par 10 litres de béton déversé est acceptable.


Les résultats calculés suivants sont utilisés pour l’évaluation de l’homogénéité de la teneur en fibres d’une charge de béton fibré :

- la moyenne glissante sur 100 l de l’écart relatif par rapport à la teneur moyenne en fibres de la charge complète est considérée comme un résultat individuel ;
- la moyenne glissante sur 1000 l de l’écart relatif par rapport à la teneur moyenne en fibres de la charge complète est considérée comme un résultat moyen.

5% des résultats calculés au début et 5% des résultats calculés à la fin ne sont pas pris en compte pour l’évaluation du résultat de la mesure.

L’homogénéité de la teneur en fibres d’une charge de béton fibré est démontrée lorsque les deux critères ci-dessous sont remplis :

- maximum 5% des résultats individuels s’écartent de plus de 20% de la teneur moyenne en fibres de la charge complète ;
- aucun résultat moyen ne s’écarte de plus de 15% de la teneur moyenne en fibres de la charge complète.

| | | |
|---|--|--|
|  | Application du TRA 550 édition 5.0 – Méthode alternative pour le contrôle de l’homogénéité du béton de fibres métalliques | 3024 – B 2023/0550 Date : 29.06.2023 p. 3 / 3 |
|---|--|--|

Les résultats obtenus et l'évaluation réalisée sont enregistrés par le producteur dans le registre d'autocontrôle. En cas de non-conformité, le producteur prendra les mesures nécessaires.

Communication des résultats à BE-CERT

Tous les résultats des mesures effectuées de cette manière sont transmis à BE-CERT. Après 1 an, les résultats obtenus seront utilisés pour évaluer les critères d'évaluation.